

Approbation de la convention cadre de
coopération scientifique LEREPS.

Conseil d'administration du 27 novembre 2015

Délibération 2015/11/CA-143

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Recherche du 26 novembre 2015 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la convention cadre de coopération scientifique relative au LEREPS (Laboratoire d'Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes sociaux), hors annexe financière.

Toulouse, le 27 novembre 2015
L'Administrateur provisoire,



Amal SAYAH



Nombre de membres : 29

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 20

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 1